



Auteurs : Corinne Ruel-Basnier, Soconathia Traore, Awa Ndiaye, Ambre Garcia, Josiane Phalip-Lebesnerais, Naomi Sayre, Léa Azogui, Benoît Frison, Marie-Aude Khuong

Information avant la prescription d'une sérologie VIH, des principes à la réalité ?

Introduction

En France, le dépistage obligatoire de l'infection par le VIH concerne uniquement les dons de sang (depuis 1985) ou de tissus et d'organes (depuis 1987). Le dépistage systématique se distingue du dépistage obligatoire en ce que, bien que proposé systématiquement dans certaines situations définies, il reste soumis au consentement de la personne. Nous avons souhaité étudier les modalités de prescription d'une sérologie VIH "en vraie vie" en milieu hospitalier et observer les différences ou non, selon les caractéristiques du prescripteur.

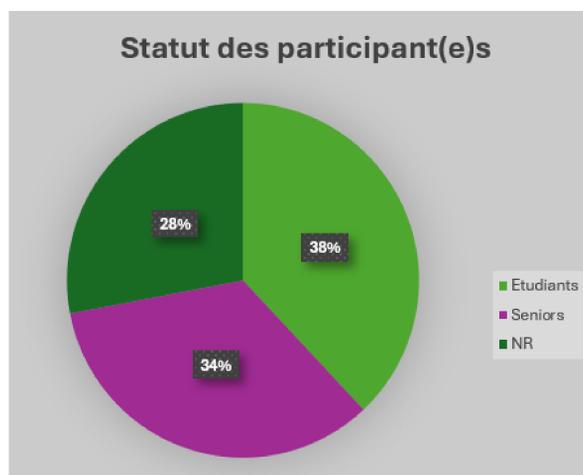
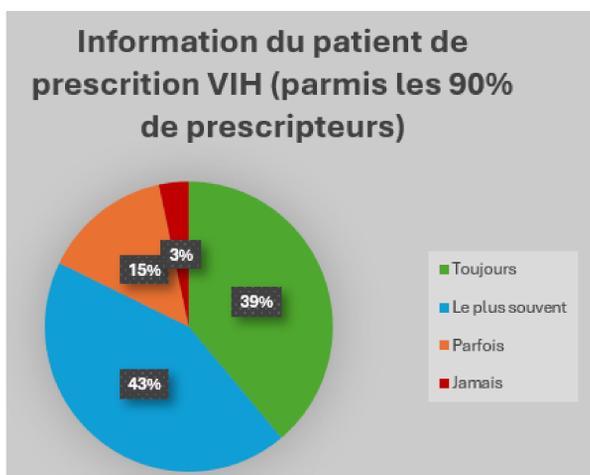
souhaité étudier les modalités de prescription d'une sérologie VIH "en vraie vie" en milieu hospitalier et observer les différences ou non, selon les caractéristiques du prescripteur.

Matériel et méthodes

Il s'agit d'une étude transversale. L'équipe du SMIT, en binôme PM et PNM, est passée sur une journée, à l'occasion du 1er décembre, dans les différents services de l'hôpital (médecine, chirurgie, maternité) pour interroger à l'aide de formulaires anonymes, les prescripteurs potentiels de sérologies VIH (étudiants en médecine, médecins, sages femmes).

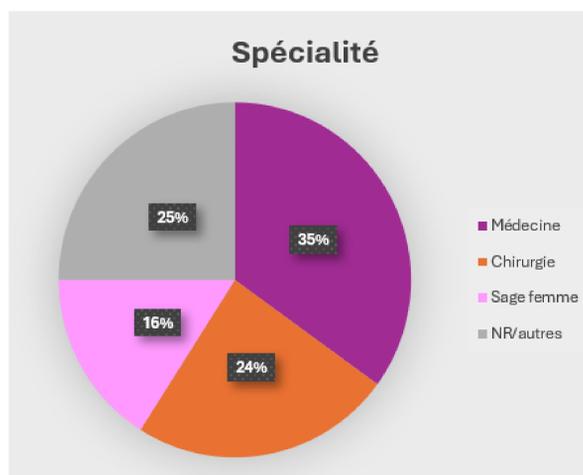
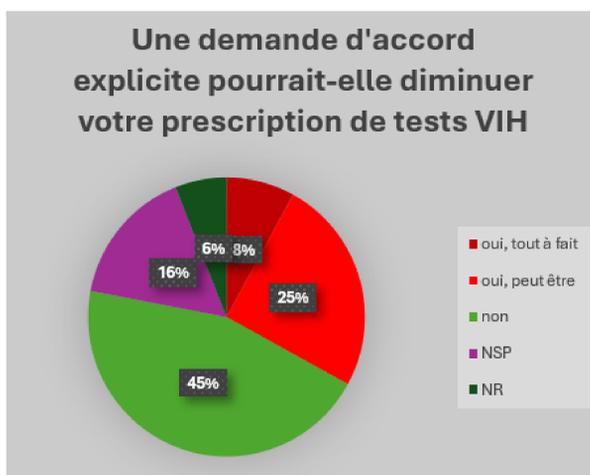
Résultats

Il s'agit d'une étude transversale. L'équipe du SMIT, en binôme PM et PNM, est passée sur une journée, à l'occasion du 1er décembre, dans les différents services de l'hôpital (médecine, chirurgie, maternité) pour interroger à l'aide de formulaires anonymes, les prescripteurs potentiels de sérologies VIH (étudiants en médecine, médecins, sages femmes).



Parmi les 90 des répondants ayant déjà prescrit une sérologie VIH, seulement 35 déclaraient informer toujours leurs patients d'une telle prescription, 39 le plus souvent, 13 parfois et 3 jamais. A noter que parmi les 35 ayant répondu toujours, 19 répondent par la suite qu'il leur arrive de ne pas demander le consentement du patient (manque de temps et oublis principalement)...

A la question, quelles sont les raisons pour lesquelles un test VIH peut être prescrit sans autorisation du patient (plusieurs réponses possibles), les réponses étaient : don du sang (n=38), tuberculose (n=7), grossesse (n=11), AES (n=18) et aucune des réponses précédentes (n=59).



Les raisons pour lesquelles les prescripteurs déclaraient ne pas prévenir toujours les patients étaient plus liées à des oublis (n=39) et à un manque de temps (n=27) plutôt que par crainte des réactions des patient (n=6) ou penser qu'une telle information n'était pas nécessaire/obligatoire (n=12). A noter que 16 répondants ont rajouté des réponses non inscrites : barrière de langue (n=5), AES (n=4), et contexte d'urgence (n=7).

Enfin à la question : la nécessité d'un accord explicite du patient pourrait-il diminuer vos prescriptions, 45 ont répondu non, vs 33 oui et 22 ne savaient pas ou n'ont pas répondu.

Discussion / conclusion

Les résultats montrent que 39 des répondants semblaient confondre la nécessité d'un accord du patient et une prescription obligatoire (don de sang/d'organe) ou systématique (grossesse, AES).

La grande majorité n'informe pas systématiquement les patients, sans différence entre les internes et les seniors, les chirurgiens et les médecins. Les oublis ou le manque de temps sont les raisons principales invoquées plutôt qu'une opposition des praticiens (doute sur l'utilité de l'obligation/crainte d'un refus). Il existe un risque de moindre prescription de la sérologie VIH chez un tiers des prescripteurs en cas de respect de l'obligation d'information.

Une sensibilisation à la notion d'information obligatoire avant prescription de la sérologie VIH semble importante à faire régulièrement dans les services de soins